

L'approfondissement de la décentralisation

Proclamée « une et indivisible » pendant la Révolution française, la France est fortement centralisée. Toutefois, la décentralisation est amorcée sous la Ve République. Depuis les lois Defferre en 1982, les réformes se poursuivent. Aujourd'hui, 60% des Français aspirent à une décentralisation plus efficace.

1 La décentralisation depuis 1982

« La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions pose, dans un premier temps, le socle du processus de décentralisation. La gestion des politiques publiques telles que la construction d'établissements scolaires, la gestion des transports ou bien l'urbanisme, est ainsi transférée progressivement aux collectivités. La région, jusqu'alors simple échelon administratif, devient une collectivité locale et forme avec les départements et les communes les piliers de la décentralisation. Vingt ans plus tard, une étape importante est franchie avec la décentralisation inscrite dans la Constitution. En effet le 1^{er} alinéa fait état de "l'organisation de la République décentralisée". La démocratie locale est renforcée. Des référendums locaux sur des questions de proximité sont autorisés. La décentralisation rapproche ainsi les citoyens du processus de décision puisqu'elle confie aux élus la responsabilité de conduire des politiques publiques locales. Après 2012, une nouvelle vague de décentralisation vise à moderniser l'action publique. [...] Le rôle des régions est renforcé par l'octroi de compétences économiques supplémentaires. Dans le même temps, les communes se regroupent au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) afin de mettre en commun leurs moyens. »

Horia Mustafa Douine, « La décentralisation expliquée en 4 graphiques », *Le Figaro*, 16 octobre 2019.

2 Une République décentralisée (2003)

« Le Congrès¹ a adopté, le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit : [...]

l'article 1^{er} de la Constitution est complété par une phrase ainsi rédigée : "Son organisation est décentralisée". [...]

Art. 72-2 Les collectivités territoriales bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi. [...] Les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales représentent, pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources. [...] Tout transfert de compétences entre l'État et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice. »

Loi constitutionnelle relative à l'organisation de la République, 28 mars 2003.

1. L'Assemblée nationale et le Sénat réunis.

5 Le nouveau statut de la métropole (2015)

« Suite logique du processus de renforcement du rôle des grandes agglomérations et de la montée en puissance de l'intercommunalité, la Communauté urbaine (Grand Lyon) est devenue, le 1^{er} janvier, la métropole de Lyon. Des 14 métropoles créées par la loi Maptam ([...] 14 janvier 2014), elle est la seule à être dotée d'un statut de collectivité territoriale et à prendre en responsabilité l'ensemble des compétences du département sur les 59 communes de son territoire. [...] En associant les compétences départementales, tournées vers les personnes, à celles de la Communauté urbaine, plus axées sur l'aménagement, la métropole fait de l'articulation entre l'humain et l'urbain le cœur de ses préoccupations. Elle s'engage sur 4 enjeux : soutenir la dynamique métropolitaine (à la hauteur de Manchester, Milan ou Barcelone) ; rendre l'action publique plus simple, plus efficace et plus lisible ; préserver les équilibres entre les territoires ; protéger les populations les plus fragiles et améliorer la qualité de vie. Forte de ces compétences regroupées et de ressources mutualisées, la Métropole constitue l'échelle pertinente pour agir en son nom sur des problématiques d'envergure – développement économique, innovation, transition énergétique, cohésion sociale – et pour coordonner les actions. »

Lyon Citoyen, n° 133, janvier/février 2015.

CHRONOLOGIE

1982 Loi Defferre relative aux droits des communes, des départements et des régions.

2003 Loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République.

2004 Loi relative aux libertés et responsabilités locales : extension des pouvoirs des régions et des départements.

2014 Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam).

2015 Loi relative à la délimitation des régions : passage de 22 à 13 régions. Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) : renforcement des compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



3 Un acteur de la décentralisation : Jean-Pierre Raffarin

Premier ministre de Jacques Chirac de 2002 à 2005, Jean-Pierre Raffarin est à l'initiative de la décentralisation des années 2003 et 2004.



VOCABULAIRE

Décentralisation : transfert d'une partie des compétences de l'État aux collectivités territoriales.

Métropole : nom donné à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doté d'une fiscalité propre, regroupant un ensemble de communes formant plus de 400 000 habitants.



4 La nouvelle carte des régions et des métropoles

6 Quelques compétences décentralisées aujourd'hui

Régions	Départements	Communes et communautés de communes (intercommunalité)	Métropoles (intercommunalité)
• Lycées, enseignement supérieur, recherche • Développement économique régional • Aménagement du territoire • Transports scolaires	• Collèges • Développement économique départemental • Solidarités humaines (aides aux personnes âgées ou handicapées, insertion, aide sociale à l'enfance...) • Solidarités territoriales	• Écoles maternelles et élémentaires • Développement économique et actions de proximité (équipements sportifs, bibliothèques municipales...) • Services à la personne (crèches...)	• Développement et aménagement économique, social et culturel • Aménagement de l'espace métropolitain (transports publics...) • Politique locale de l'habitat • Politique de la ville (insertion économique...)

1) Chronologie et doc. 1 Que change la loi de 1982 ?

2) Doc. 1, 2 et 3 À partir de quelle date la France devient-elle officiellement une République décentralisée ? D'où proviennent les ressources des collectivités territoriales ?

3) Doc. 4 et chronologie Comment évolue la situation des régions en 2015 ?

4) Doc. 4 et 6 Quelles sont les collectivités territoriales concernées par la décentralisation ? Montrez que la décentralisation concerne la vie quotidienne des Français.

5) Doc. 5 Quelle est la particularité de la métropole de Lyon à partir de 2015 ?